

DECLARATION
FSU 62
CDEN
1er FEVRIER 2018



Le gouvernement a annoncé 120 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires sur le quinquennat, dont 50 000 pour la seule fonction publique de l'Etat. L'Education Nationale représentant la moitié de la FPE, on comprend que l'enjeu porte sur 25 000 suppressions d'emplois dans le second degré. Ces annonces, couplées aux choix déjà arrêtés de CAP 2022 concernant les Services Publics, sont porteuses de réformes à marches forcées sans respect du dialogue social, sauf à considérer les partenaires sociaux comme de simples auditeurs justes autorisés à recevoir les décisions ministérielles.

La réforme de l'affectation dans le supérieur ainsi que le projet de réforme du lycée et du bac sont autant d'étapes de tri social mettant un coup d'arrêt à plusieurs décennies de démocratisation. Ces orientations sont, pour la FSU, un recul et un manque d'ambition inacceptables pour la jeunesse de ce pays, en particulier celle des classes moyennes et populaires.

Le projet de réforme du lycée et du bac, avec la fin programmée des séries, la baisse des horaires, la réduction de l'offre de formation et le poids de l'évaluation maison permettra d'atteindre ces objectifs. Parcours sup quant à lui évite la création des 40000 places nécessaires dans le supérieur pour absorber le boom démographique des années 2000.

Cette volonté gestionnaire d'« accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques » (circulaire du 1^{er} Ministre en date du 26/09/2017) justifie à elle seule la suppression de 2600 emplois dans le second degré, alors que 26000 élèves supplémentaires seront accueillis. Ce qui se traduit dans notre académie, pourtant parmi les plus en difficulté sur le plan économique et social, par le retrait de 136 emplois alors qu'elle gagnera 661 élèves.

Dans ce contexte, la préparation de rentrée dans les collèges et SEGPA du Pas-de-Calais revient à accueillir 224 élèves de plus avec une dotation départementale en baisse de 679 H. Le taux d'encadrement sera dégradé, la taille des classes augmentée et du côté des personnels, c'est l'équivalent de 44 postes (6 en SEPA) qui sera supprimé.

Quant aux annonces du Ministre sur l'assouplissement de la réforme du collège avec le rétablissement des dispositifs qu'elle avait supprimés - les bilangues ou sections euros pour ne citer qu'eux -, nous sommes bien là, à nouveau, dans de la communication car les moyens nécessaires n'ont pas été donnés. Ainsi, il faudra faire des choix dans l'utilisation d'une marge horaire qui n'augmente pas, mais dont la part d'HP diminue significativement (près de 6% d'HP en moins dans la marge des collèges ordinaires), marge qui, par ailleurs intègre d'année en année toujours plus de dispositifs, la chorale étant le dernier en date puisque qu'annoncée en décembre par le ministre dans 7000 collèges à la rentrée 2018 celle-ci ne voit toujours pas l'ombre de moyens supplémentaires. Curieuse manière de lutter contre les inégalités quand l'institution ne permet pas à tous les élèves d'avoir accès aux mêmes enseignements selon l'établissement qu'ils fréquentent.

Pour les SEGPA, depuis la rentrée 2013, si les prévisions se confirment, les effectifs auront chuté de plus de 17% (- 562 élèves) avec en particulier une nette baisse en 6^e. Cela semble invraisemblable mais est le résultat d'une politique académique d'assèchement des effectifs par le jeu des pré-orientations et de l'inclusion, ce que nous dénonçons car cela consiste au final, à faire des économies au détriment des élèves qui ont le plus besoin d'aide.

La SEGPA est une voie de réussite pour de nombreux élèves et son efficacité est reconnue. Or les conditions d'étude des élèves et de travail des enseignants se sont dégradées. Nous vous demandons de veiller à maintenir la SEGPA en tant que structure à 4 divisions de la 6^{ème} à la 3^{ème} comme la

circulaire 2015 l'indique et à mettre fin aux expérimentations 6èmes inclusives qui persistent alors qu'elles ne sont plus autorisées. L'inclusion forcée et massive est source de souffrances pour les élèves qui ne retrouvent plus un cadre stable et sécurisant et elle ne permet plus aux professeurs spécialisés de SEGPA de dispenser réellement un enseignement adapté.

Concernant les ULIS collège, nous réclamons le retour à des effectifs à dix maximum comme le préconisent les textes.

Enfin en ce qui concerne les EREA, qui tiennent leur spécificité de leur internat éducatif, nous avons les plus vives craintes quant à la mise en œuvre de la nouvelle circulaire qui va de fait remplacer 1/3 des PE éducateurs en internat par des AED notamment pour les nuitées. C'est la prise en charge globale des élèves qui va s'en trouver dégradée et va amener davantage de précarité alors que les EREA ont besoin de stabilité et de continuité.

Pour les écoles, si la dotation positive de 92 postes peut paraître importante elle n'en reste pas moins insuffisante. Elle ne couvre en effet pas totalement la mise en place des effectifs réduits en classe dans tous les CP en éducation prioritaire et dans tous les CE1 en REP +. Si nous sommes satisfaits qu'on reconnaisse enfin que réduire les effectifs est un levier pour faire réussir les élèves, il est incompréhensible que l'effort ne porte pas sur l'ensemble des classes de notre département.

La façon dont se mettent en place les CP et CE1 à effectifs réduits va en effet augmenter les effectifs des autres classes, complexifier les organisations pédagogiques et supprimer un peu plus de « plus de maîtres que de classes » alors que ce dispositif est aussi un levier de réussite. Par ailleurs, de nombreuses classes maternelles et élémentaires hors éducation prioritaire sont supprimées, notamment sur le littoral, ce qui nous ne pouvons accepter.

Nous actons également la création de 3 enseignants référents et la volonté que vous affirmiez d'avoir un regard attentif sur les effectifs lorsqu'il existe une ULIS école – c'est pour la FSU une 1^{ère} étape à conforter mais nous regrettons que rien ne soit fait pour rétablir et développer les RASED, nécessaires aussi au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Enfin, nous réclamons le maintien et le réemploi des personnels sur les missions d'aide administrative nécessaires à la direction et au fonctionnement de l'école. Il n'est pas acceptable que l'institution participe à la dégradation du fonctionnement de l'école et du service public d'éducation.

Pour conclure, derrière les déclarations tous azimuts du Ministre destinées avant tout à séduire- et non convaincre- opinion publique, médias et parents d'élèves, les actions et les réalités pour les établissements sont tout autres. La FSU dénonce les conditions prévues pour la rentrée 2018. Loin de la communication ministérielle officielle, c'est bien une attaque en règle contre l'École qui est l'objectif du gouvernement, et qui vise en particulier une académie fortement impactée sur le plan économique et social. Parce que la FSU a des ambitions, de formation et d'emploi- pour la jeunesse de ce pays et en particulier de l'académie, et qu'elle dénonce toute forme de tri social, elle s'est mobilisée aujourd'hui sur la question de l'accès à l'enseignement supérieur et de la réforme du lycée et elle appelle les personnels à se mobiliser :

- le 6 février par la grève dans le 2d degré contre l'insuffisance des dotations aux collèges et lycées, contre des réformes qui déstructureraient le lycée et ôteraient toute valeur au bac, dégraderaient nos conditions de travail disciplines et l'orientation.

- et enfin le 7 février par une journée d'action dans l'ensemble des secteurs de l'Éducation Nationale